

JE VAIS PASSER MES EXAMENS A DISTANCE

Une situation inédite

- Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire et des consignes présidentielles, la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) a adopté le 14 avril que les examens de fin d'année prévus en présentiel vont se dérouler à distance via les plateformes pédagogiques (Moodle et Chamilo). La période de confinement nous met face à de nouveaux défis. Nous allons donc tout mettre en œuvre pour que ces examens, déjà source de forte mobilisation de votre part en période classique, se déroulent au mieux.
- Afin de garantir au mieux l'équité, l'UGA poursuit l'effort de recenser et soutenir les étudiants en situation de précarité numérique. Si vous êtes dans cette situation et ne pouvez accéder aux plateformes, contactez rapidement votre enseignant.
- Cette situation est inédite pour vous étudiants, mais également pour vos enseignants et les personnels administratifs. Chaque acteur agit au mieux, avec ses contraintes techniques, spacio-temporelles, d'accès aux ressources. Si vous rencontrez donc une quelconque difficulté pendant la période des examens, n'hésitez pas à alerter votre enseignant ou une personne ressource de votre composante. L'UGA est à votre écoute.

Dans le cadre du Plan de continuité pédagogique de l'Université Grenoble Alpes, la Direction d'Appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) met à disposition des tutoriels pour vous accompagner pour passer vos examens à distance. L'ensemble de ces tutoriels est disponible sur l'[intranet LEO Plan de continuité pédagogique : passer vos examens à distance](#).

Quand vont se dérouler les examens ?

La scolarité de votre composante va vous envoyer une convocation aux examens. Votre enseignant peut aussi vous informer de la tenue d'un examen, avec les informations suivantes :

- Le jour, l'horaire ou la plage ouverte pour passer l'examen.
- La nature de l'épreuve
- Le tutoriel pour maîtriser les contraintes techniques.

Quelle sera la nature des épreuves ?

Trois types d'épreuves peuvent vous être proposées :

- Une production écrite type devoir maison : elle s'apparentera à un devoir sur table. Pour cette épreuve, il vous sera demandé de rendre si possible un fichier au format PDF. Si vous rencontrez des difficultés pour utiliser ce type de format, n'hésitez pas à contacter votre enseignant en lui proposant un autre format comme DOC de Word ou ODT de OpenDocument.
- Un questionnaire en ligne qui peut prendre plusieurs formes :

- Une épreuve de contrôle de connaissances par QCM : il s'agira de répondre en un temps limité à un ensemble de questions de connaissances sur le contenu du cours. Elle s'articulera autour de questions, parfois tirées aléatoirement dans une base de questions. Chaque étudiant disposera dans certains cas d'un questionnaire individuel.
- Un questionnaire d'évaluation type quiz : de la même manière, il s'articulera autour de questions, parfois tirées aléatoirement dans une base de questions, parfois désordonnées. Votre enseignant pourra vous informer du type de questions qui composera ce questionnaire (à choix multiples, à trous, avec appariement, avec formule, de compréhension orale,...) ainsi que du système de pondération choisi. Il veillera à vous donner le maximum d'informations afin que le jour de l'examen vous ne soyez pas dans l'incertitude quant aux modalités de passage.
- Un examen oral tel qu'une soutenance : il pourra se dérouler en direct ou en différé. Votre enseignant fixera avec vous les modalités de cette épreuve, comme les objectifs de cet oral, la durée de votre intervention, etc. Il vous indiquera par courriel la plateforme choisie pour l'examen oral et/ou le format vidéo demandé pour un examen en différé.

Comment va se dérouler l'examen ?

Les examens se dérouleront sur les plateformes pédagogiques Moodle ou Chamilo. Il est vivement recommandé de mettre à jour votre navigateur et d'utiliser de préférence Firefox, Chrome ou Opéra.

Ces plateformes permettent de vous authentifier. Ensuite, elles proposent un certain nombre d'activités paramétrées pour ce type de dispositif. Par exemple, vous donner accès au sujet, vous notifier la bonne réception de votre travail, respecter l'égalité de traitement entre les étudiants, vous proposer des questionnaires d'évaluation ou encore gérer le rendu massif de copies. Elles peuvent aussi permettre de passer un oral de soutenance.

La DAPI a préparé des tutoriels et des bonnes pratiques pour chacune de ces situations. Vous trouverez l'intégralité de ceux-ci sur l'[intranet LEO Plan de continuité pédagogique : passer vos examens à distance](#).

- Pour un devoir maison : votre enseignant va ouvrir une activité Devoir sur Moodle ou Travaux sur Chamilo. Vous serez notifié par courriel. Veillez à prendre connaissance de ces documents avant l'examen. Cela vous permettra d'aborder sereinement l'épreuve et de vous concentrer sur le contenu. Vous serez libre de composer sur l'outil de votre choix, puis de déposer votre travail. Veillez à bien respecter les dates de remise, les outils sont paramétrés automatiquement aux dates et heures des examens. Ils se fermeront donc automatiquement. Si toutefois vous rencontrez des difficultés techniques le jour de l'examen, informez le plus rapidement possible votre enseignant.
- Pour un questionnaire en ligne type quiz ou QCM : vous allez être invité par courriel, à vous connecter à l'outil Test de Moodle ou Exercices de Chamilo. Le questionnaire va évaluer vos connaissances avec des questions à choix multiples. Vous pourrez aussi rencontrer des questions nécessitant des clics sur images, des écoutes audio, des visionnages de vidéos, des questions à trous, des appariements¹.
- Pour une évaluation orale : vous aurez la possibilité de participer à une visio-conférence depuis une plateforme pédagogique. L'enseignant peut aussi vous demander d'enregistrer une production audio ou vidéo. L'enseignant fixera avec vous les modalités de rendu. Ce dispositif sera mis en place pour les activités de soutenance.

¹ « Les questions d'appariement ont une zone de contenu et une liste de noms ou d'énoncés qui doivent être correctement appariés à une autre liste de noms ou d'énoncés. » Source : site [Documentation Moodle](#) Mise à jour le 24/05/2019.